



## le Mot du maire

**Germain Richer**

Résidents de Prévost,  
Bonjour,

Depuis deux ans, nous poursuivons le processus continue d'analyse de nos pratiques administratives et politiques et avons décidé de procéder à une évaluation de notre démarche dans nos façons de faire, étape par étape. Depuis plusieurs mois, le conseil municipal adopte une approche d'un «conseil sans papier» avec succès. C'est dans les manières de faire que l'on doit être exemplaire. Notre mission et notre volonté est toujours de mieux servir et informer les citoyens et citoyennes de notre communauté.

Le conseil municipal doit garder le cap sur ses cibles et ses engagements tout en ayant ses repères dans l'avancement de ses projets. Comme administrateurs et mandataires pour ce présent mandat, nous évaluons les produits et les services que nous offrons ainsi que ceux des

fournisseurs de service conscients d'être imputable auprès de la population.

En conséquence, nous devons constamment être observateur et acteur à la fois, et faire la lecture de notre réalité socio-politique locale et régionale. Comme nous vivons dans un monde en transformation, un changement de lecture implique un changement de culture. Changer de culture qu'elle soit politique ou administrative, représente le chemin le moins fréquenté et n'est pas facile car il faut toujours laisser place à la rigueur et à la fluidité.

Déjà plusieurs changements ont été réalisés et d'autres suivront tout au long de l'année 2012. Pour atteindre nos cibles, il faut répartir les efforts et s'assurer de l'imputabilité de l'ensemble des acteurs de notre communauté.

Que nous soyons citoyens, administrateurs, gens d'affaires, politiciens, membre d'une association ou d'un organisme, nous devons relever ensemble plusieurs défis pour le mieux-être de la collectivité. Chacun doit prendre la place qui lui appartient pour relever les défis en partenariat.

Actuellement, le conseil cherche à simplifier ses rapports dans plusieurs projets comme la construction de la nouvelle école

primaire et de l'aréna régional, entre autres, et amorce le dernier virage pour notre équilibre budgétaire.

Ensemble, soyons présents et regardons vers l'avenir!



Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous inviter à participer en grand nombre à la guignolée 2011 de la Maison d'accueil de Prévost qui se déroulera le 3 décembre prochain. Un geste simple pour vous qui veut dire beaucoup pour la collectivité.

Vous pouvez apporter vos denrées non périssables et/ou vos dons directement à la Maison d'accueil de Prévost située au 1331, rue Victor ou encore à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches de Prévost dès maintenant!



## Nouvelles

du Service loisirs, culture et vie communautaire

### La vie communautaire en action...

**Club Soleil de Prévost.** Au programme: LUNDI: Shuffleboard à 13 h et danse en ligne à 15 h 45. MARDI: Bingo le 6 décembre et Aquaforme à 19 h. MERCREDI: Vie active à 10 h 15 et le scrabble à 13 h. Informez-vous auprès de Suzanne Monette au 450-224-5612 pour le prochain souper-danse du 10 décembre prochain à l'école Val-des-Monts.

Pour sa part, **La mèche d'or, club amical**, souligne son 12<sup>e</sup> anniversaire, le samedi 26 novembre 2011. Venez fêter avec un bon souper, de la danse sociale et en ligne, au Méridien 74, St-Jérôme. (Réservation obligatoire) Informez-vous auprès de Jeannine 450-224-3053.

La **Maison d'entraide de Prévost** vous convie à la «**Guignolée 2011**» qui se déroulera le samedi 3 décembre prochain. Donnez généreusement!

**Ciné-Club de Prévost** présente le vendredi 25 novembre «**Chercher le courant**» de Nicolas Boisclair et d'Alexis de Gheldere qui seront présents pour discuter avec vous. À compter de 19 h 30 à l'église Saint-François-Xavier.

**Société d'horticulture et d'écologie de Prévost** vous convie à une conférence «**L'univers des hostas**», de Réjean D. Millette, auteur et communicateur, le 30 novembre prochain à 19 h 15 à l'église Saint-François-Xavier.

## Nouvelles du conseil municipal – Novembre 2011

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 14 novembre 2011..

- Conformément à la loi, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 649 intitulé «Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Prévost». Rappelons que la date limite qui avait été fixée par le gouvernement du Québec pour l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement est le 1<sup>er</sup> décembre 2011.
- Devançant le délai prévu à la loi de plus d'un an, le conseil municipal a également adopté le règlement 650 intitulé «Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Prévost». Ce règlement remplace la politique relative à l'éthique qui prévalait à la Ville de Prévost depuis 2006.

- Pour la saison hivernale 2011-2012, l'entretien d'hiver du chemin du Mont-Sainte-Anne sera effectué par la compagnie David Riddell excavation / transport inc.
- Le conseil municipal a accordé les contrats relatifs à l'entretien des patinoires pour la saison 2011-2012. Ainsi, *Entreprises Patrick Logan* entretiendra la patinoire du Pavillon Léon-Arcand, l'anneau de patinage Domaine Laurentien, la patinoire École Val-des-Monts et la patinoire du Domaine des Patriarches. De son côté, *Aménagement Pro Design S.E.N.C.* entretiendra la patinoire du Pavillon Val-des-Monts, la patinoire Lac-Renaud et la patinoire Place Lesage. Finalement, la patinoire du Lac-Écho, sera entretenue par monsieur Michel Leduc.
- Le conseil municipal autorise deux nouveaux arrêts pour le transport collectif

par taxi. Ainsi, un arrêt sera autorisé à l'intersection de la rue Mathieu et du chemin du Lac-Écho et un autre arrêt sera autorisé à l'intersection de la rue Julien et de la rue Charlebois.

- Le conseil municipal nomme à titre de maire suppléant pour une période de six mois monsieur Claude Leroux. Cette charge sera assumée en alternance de six mois avec monsieur Gaétan Bordeleau.

En terminant, le conseil municipal a autorisé la réalisation en régie de travaux de canalisation d'un fossé d'égouttement de la route 117 situé entre les propriétés du 2698 et du 2700, boulevard du Curé-Labelle.

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra à l'église Saint-François-Xavier le lundi 12 décembre 2011 à 19 h 30.

## BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-DES ROCHES

### Concours de Noël – tirages

Les jeunes de Prévost qui apporteront leur dessin de Noël courront la chance de gagner un des cinq (5) livres qui seront remis lors d'un tirage qui se déroulera le 17 décembre prochain à 10 h. Pour les adultes, il y aura un tirage de 2 livres, mais aucun dessin n'est demandé!

## CONVOCATIONS

### Assemblée générale annuelle Club de soccer FC Boréal



Mardi 22 novembre 2011 à 19 h

Salle des Sauveteurs  
479, Côte Saint-Paul à Saint-Colomban

En plus des points de formalités à l'ordre du jour, l'heure sera au bilan de saison de cette deuxième année de fusion.

C'est un rendez-vous!

### Assemblée générale annuelle Association de baseball mineur de Prévost



Lundi 5 décembre 2011 à 19 h  
Centre culturel et communautaire de Prévost  
794, rue Maple, Prévost

Plusieurs postes en élection! Soyez-y!

## EXPOSITION DES ARTISTES ET ARTISANS DE PRÉVOST

Organisée par Diffusions Amal'Gamm en collaboration avec la Ville de Prévost!

SAMEDI ET DIMANCHE  
3 ET 4 DÉCEMBRE  
DE 10 H À 16 H

(16<sup>e</sup> édition) (entrée libre)  
au gymnase  
de l'école Val-des-Monts au  
872, rue de l'École

Plus de 50 artistes et artisans vous attendent sur place!

Pour renseignement et inscription :  
450-224-4484 (AM)

## COURS DE SKI ALPIN ET DE PLANCHE À NEIGE

INSCRIPTION JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE 2011

Au service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, 2945, boul. du Curé-Labelle pour information : 450 224-8888 poste 252

\* À noter que tous les cours de planche à neige débutent à 6 ans et qu'aucun rabais ne sera accordé pour 2<sup>e</sup> enfant, 3<sup>e</sup> enfant...

STATION DE SKI BELLE-NEIGE (Résident seulement)

1- Bout d'Chou : 3 – 4 ans, 1 heure de leçon par jour de 9 h 45 à 10 h 45 : 200\$ ou 14 h à 15 h : 175\$  
(2 élèves par moniteur et moniteurs habillés en lapin)

2- Petit poucet : 4 – 5 ans, 2 heures de leçon par jour de 10 h à 12 h : 240\$ ou 13 h 45 à 15 h 45 : 210\$  
(environ 4 élèves par moniteur) (4 ans : ski sans assistance)

3- Junior : 6 – 12 ans, 2 heures de leçon par jour de 10 h à 12 h : 310\$ ou 13 h 45 à 15 h 45 : 285\$  
(7 élèves par moniteur)

4- Planche à neige : 6 – 12 ans, 2 heures de leçon par jour de 10 h 30 à 12 h 30 : 310\$

Les prix incluent les taxes pour 9 cours.  
Cours le dimanche et débutant le 15 janvier 2012.  
Une économie de près de 30% dans certains cas.



présente la

## Fête de Noël

Samedi 17 décembre  
Église Saint-François-Xavier  
994, rue Principale

9 H À 10 H : THÉÂTRE MAGIQUE DE NOËL

10 H À 12 H : RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL

Maquillage et animation – Tour de carriole

Aucune inscription requise – Activités pour les enfants de 12 ans et moins

Informations : 450-224-4484 poste 244

Une canne pour une canne!

Spectacle gratuit en échange de denrées non périssables au profit de la Maison d'entraide de Prévost

Viens t'amuser avec nous!